

L'histoire d'Ahmed Karagun, le Kurde exemplaire, dans Le courrier

Soumis par Jean-Bernard Mottet
08-12-1986

Le 18 juillet 1982, dans un café du quartier de Cornavin, un homme s'arrose soudain d'essence et flambe. Le scénario d'un polar de mauvais goût ? Pas du tout ! Le geste désespéré d'un Kurde auquel Berne vient de refuser, définitivement, le droit d'asile. Une histoire vraie, brutale, tragique qu'un « petit livre avisé et courageux », selon la formule de Georges Haldas vient rappeler « en temps opportun ».

L'histoire commence à Ahlât, une petite bourgade de deux mille habitants, en plein cœur du Kurdistan. C'est là que naît et grandit Ahmed Atesh Karagun.

En 1925, une terrible répression s'abat sur le village. C'est que, deux ans plus tôt, Mustapha Kemal Atatürk – le père des Turcs – a entrepris de transformer la Turquie en véritable « nation ». Vaste projet soutenu par une volonté impitoyable. Et qui ne tolère aucune opposition. Mustapha Kemal entend bien faire de son pays une puissance « occidentale » à part entière. Dans ce contexte, le Kurdistan fait tache : pays d'islam, il n'a pas sa place dans cette tentative d'imitation du modèle européen. On y envoie donc des soldats : massacres, pillages, viols et tortures. Suivent quelques accalmies, au rythme des Gouvernements civils et militaires qui se succèdent à Ankara. Jusqu'à cette nuit du 12 septembre 1980, quand les tanks investissent lourdement la capitale : on lâche alors à nouveau l'armée à l'assaut de ce Kurdistan qui a l'outrecuidance de revendiquer son indépendance.

Démocrate sans être activiste dans la résistance, Ahmed Atesh Karagun est passé dans la tourmente et n'a plus qu'une idée : fuir. En pensant à cette photographie jaunie, aperçue – il y a bien longtemps – dans la maison du vieux chef de son village. Une photographie représentant un paysage suisse.

« Niet » fédéral

Serge Bimpage, qui fut journaliste au « Journal de Genève » avant d'entrer à « L'Hebdo », s'est placé dans les traces laissées par Ahmed Atesh Karagun. Remontant le temps, l'histoire et le silence, pour comprendre comment cet homme a pu tenter de s'immoler par le feu, un soir d'été, vingt et un mois après son arrivée en Suisse. Trois classeurs d'interviews, de coupures de presse, de rapports de police et témoignages pour retrouver le fil d'une histoire brutalement interrompue au bas d'un formulaire fédéral, net et sans appel. Inexorablement entraîné dans le dédale des procédures et des recours, Karagun est peu à peu miné par l'attente, l'angoisse et le désir impossible de commencer une nouvelle vie, entouré de Bervian, l'épouse laissée au pays et de ses deux enfants.

Aux limites de l'enquête, du document et du récit, le livre de notre confrère rend également hommage, indirectement, à l'action du pasteur Alain Wyler, qui accueille dans les locaux de la paroisse des Eaux-Vives, pendant plus d'un mois, quarante Kurdes – parmi lesquels Karagun – qui n'avaient trouvé d'autres recours à leur expulsion imminente que la grève de la faim.

Ahmed Atesh Karagun n'est pas mort. Brûlé au deuxième et troisième degré, il a obtenu un permis humanitaire. Très cher payé, comme le montre « sans passion partisane » mais avec une franchise qui allie la rigueur à la sensibilité, le livre de sa « seconde mort ».